



Pessac, le 2 août 2016

N/Réf : FscqP-2016-21

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE MAIRE

du 28 juillet 2016

Participants : Franck Raynal (Maire), Éric Martin (1^{er} Adjoint au Maire), Marc Muret (Directeur de cabinet), Mme Marie-Pierre Gaïffas (Directrice générale adjointe des services), Dominique Lestynek (Président de la Fédération), Jacques Da-Rold (Vice-Président de la Fédération), Marie-Pierre Lafarge, Ghislaine Aguilar, Raymond Delcroix, Yves Schmidt

Absent excusé : Jean-Baptiste Casenave

Rédacteur : Yves Schmidt

Cette rencontre a été organisée par la Ville à la demande du bureau de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac, suite à la réunion de son conseil d'administration du 5 juillet 2016.

Dominique Lestynek prend la parole pour préciser que le but de cette réunion est de rappeler aux élus le rôle des syndicats et comités de quartier qui ne doit pas être réduit à l'animation, (dont la finalité fondamentale est de "tisser" du lien social entre les habitants) mais qu'il est aussi d'être des lieux de réflexion et de constituer en définitive des auxiliaires bénévoles de la démocratie participative beaucoup plus largement représentatifs que le système pétitionnaire, assez sommaire dans son expression et ses demandes.

Franck Raynal répond qu'il s'appuie sur les quartiers comme cela s'est toujours fait par le passé.

Jacques Da-Rold fait le constat suivant : l'informatique joue un rôle de plus en plus important dans la circulation de l'information, notamment avec la diffusion de pétitions. On considère que les émetteurs de pétitions sont des lanceurs d'alerte dont la Fédération et les syndicats de quartier doivent tenir compte. Comment remettre en place de la concertation ? Il s'agit d'un réel travail de pédagogie. La réflexion doit se faire dans le cadre d'ateliers en collaboration avec la municipalité et la métropole.

Pour **Dominique Lestynek**, le point de départ de cette concertation doit être la charte de participation destinée à la mise en place de la concertation de projets de Bordeaux Métropole. Il aborde ensuite le problème des projets de voirie.

Voirie. **Franck Raynal** répond qu'il est prévu d'organiser prochainement une réunion sur les projets de voirie, mais que ce sujet a été traité lors des quatre réunions de secteur en début d'année 2016 et qu'il est également abordé lors des assemblées générales annuelles des quartiers. Pour avoir une idée d'ensemble de ce qui se fait sur la commune, il conseille aux membres du conseil d'administration de la Fédération d'assister aux réunions des quatre secteurs. Il propose que des documents relatifs à la programmation des travaux de voirie soient diffusés avant la tenue des assemblées générales et qu'ils soient projetés lors de ces assemblées générales.

Visites de chantier. **Dominique Lestynek** regrette que les syndicats de quartier ne soient plus invités aux visites de chantier qui pourraient permettre aux riverains de corriger certaines erreurs. Ces visites ne concerneraient que les chantiers d'une certaine ampleur.

Franck Raynal répond que les riverains sont invités aux réunions de présentation des projets au cours desquelles leurs observations peuvent être prises en compte et il se dit opposé aux visites de chantiers en cours de réalisation pour des raisons de sécurité. Il ne pense pas que des erreurs puissent être détectées à ce stade des chantiers. Par contre, il se dit favorable aux visites en fin de chantier : cela ne permettra pas de corriger des défauts mais pourra être riche d'enseignements pour les chantiers futurs. Si les riverains constatent des anomalies en cours de chantier, ils ont à leur disposition le médiateur qui est chargé de recueillir les réclamations du public.

Pistes cyclables. **Franck Raynal** annonce, pour répondre à Dominique Lestynek qui demande la réalisation d'un plan du réseau structurant de pistes cyclables, que le sujet est d'actualité et qu'il a fait l'objet de discussions il y a deux mois à la Métropole. Il reconnaît qu'un certain travail a été réalisé pendant la première partie du précédent mandat, travaux qui ont été arrêtés en seconde partie du mandat. La municipalité compte poursuivre ces travaux.

Transports en commun. **Franck Raynal** annonce qu'une réunion aura lieu le 29 septembre prochain.

Dominique Lestynek demande s'il serait possible de disposer de statistiques sur la fréquentation des lignes de transports en commun. La Fédération disposait de ces statistiques globales dans le passé. Il insiste sur l'intérêt de ce document qui permet de comprendre le bien-fondé ou non des modifications dans les lignes de bus ou de tramway.

Mme Gaïffas, qui, avant de venir à Pessac, travaillait à la CUB dans le service qui émettait ce document signale que sa publication a été abandonnée en 2012.

Franck Raynal conseille aux membres de la Fédération qui assistent aux réunions de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la métropole de redemander la publication de ce document lors de la prochaine réunion qui se déroulera en septembre.

Urbanisme. **Jacques Da-Rold** émet le souhait que la méthode de travail mise en application dans le cadre de l'élaboration du PLU 3.1 soit reconduite lors des projets futurs avec la mise en place d'ateliers où soient représentés la fédération et les syndicats de quartier avec la Ville et Bordeaux Métropole.

Franck Raynal reconnaît que la municipalité a été dépassée lors des réunions de concertation sur le projet Chappement et compte en tirer les enseignements pour les projets futurs. Il demande à la Fédération de proposer une « charte pessacaise » de la concertation pour les projets d'urbanisme pour la mise en place d'ateliers incluant également des habitants « locaux » concernés à titre personnel par le projet sans l'être dans la vie locale. Jacques Da Rold se chargera de transmettre des propositions à cet effet.

Maison des Associations : **Jacques Da-Rold**, avant le départ de Franck Raynal rappelle l'importance de la reprographie pour les syndicats et comités de quartiers. **Franck Raynal** indique qu'une solution sera trouvée.

À 18h00, la réunion se poursuit en l'absence de Franck Raynal, appelé à une autre réunion.

Marie-Pierre Lafarge aborde le problème des adjoints de secteur qui ne jouent pas toujours le jeu de la concertation avec les présidents des syndicats de quartier en omettant, par exemple, de répondre aux messages ou de communiquer les questions posées par les habitants du quartier.

Pour sa part, **Raymond Delcroix** se dit très satisfait de ses relations avec l'adjoint de son

secteur.

Éric Martin est surpris de ce constat. Pour lui, les statistiques montrent que les mairies annexes fonctionnent bien.